

EPIC OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRÈS COMMUNAUTAIRE PALAIS DES CONGRES – LE KURSAAL DE DUNKERQUE

Séance du Comité de Direction N° 3 du 13 mai 2026

PROCÈS-VERBAL

Titulaires présents : Marjorie ELOY — Martine ARLABOSSE – Elodie GARREAU – Frédéric VANHILLE – Eric GENS - Christophe SAUBLENS – Eric DUBOIS - Gaëlle SERGENT— Jacqueline GABANT – Jean-Edouard CARDIN

Suppléants présents : Pierre DESMADRILLE

Excusés : Paul CHRISTOPHE - Bertrand RINGOT (pouvoir à Marjorie ELOY) - Paul-Edouard WAQUET (pouvoir à Gaëlle SERGENT) – Olivier RYCKEBUSCH (pouvoir à Eric GENS)

Secrétaire de séance : David DELAGOUTTIERE

Monsieur DELAGOUTTIERE, Directeur Administratif et Financier, par suppléance du directeur, accueille les membres du Comité de Direction et passe la parole à Madame Jacqueline GABANT, doyenne de l'assemblée, pour les deux premières délibérations, à savoir l'installation du Comité de Direction et l'élection de la Présidence.

Elle procède à l'appel, le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Elle ouvre la séance à 17h35 et rappelle l'ordre du jour du Comité de Direction de l'EPIC OTCC KURSAAL de Dunkerque.

Séance du Comité de Direction N° 3 du 13 mai 2026

DELIBERATION N° 1

Installation des membres du Comité de Direction

Madame Jacqueline GABANT, la doyenne de l'assemblée, expose aux membres du Comité de Direction que par délibération du Conseil communautaire en date du 01 avril 2026, la Communauté Urbaine de Dunkerque désigne les membres des deux collèges composant le Comité de Direction de l'EPIC, à savoir le Collège des Elus, avec 9 représentants titulaires (et 9 suppléants) et constitué des personnes suivantes :

COLLEGE DES ELUS			
TITULAIRES		SUPPLEANTS	
ELOY	Marjorie	RAES	Anthony
ARLABOSSE	Martine	AGNERAY	Sophie
GARREAU	Elodie	LESCIEUX	Patricia
VANHILLE	Frédéric	FERMON	Régine
CHRISTOPHE	Paul	LEMAIRE	Davy
RYCKEBUSCH	Olivier	NEUQUELMAN	Charles
RINGOT	Bertrand	DEVOS	Aurore
GENS	Eric	ODOU	Maude
AGEZ	Romain	DESMADRILLE	Pierre

L'EPIC est également constitué d'un Collège des Socioprofessionnels avec 6 représentants titulaires (et 6 suppléants) des organismes liés au tourisme et désigné par arrêté du Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque. Ce collège est composé comme suit :

COLLEGE DES SOCIO PROFESSIONNELS				
STRUCTURES	TITULAIRES		SUPPLEANTS	
Le Radisson Blu Hôtel	SAUBLENS	Christophe	NACKAERTS	Thomas
UMIH	DUBOIS	Eric	CORDIER	Adeline
Club Hôtelier	WAQUET	Paul-Edouard	THEBAUX	Emmanuel
Espace Jean-Bart / Enjoy The Game	CARDIN	Jean-Edouard	PILATE	Julien
Musée Dunkerque 1940	GABANT	Jacqueline	CAPP	Patricia
Camping Vagues Océanes	SERGEANT	Gaelle	DURIEZ	Patrice

Le siège social de l'EPIC OTCC est situé au 124 rue du Magasin Général – 59140 DUNKERQUE

L'EPIC OTCC est rattaché au Service de Gestion Comptable (SGC) de Dunkerque, sous l'autorité du Comptable Public.

Cette délibération ne fait pas l'objet d'un vote.

Le Comité de Direction de l'EPIC OTCC de Dunkerque est installé.

Le Procès-Verbal de la séance du 04 février 2026 est approuvé à l'unanimité sans observation.

Séance du Comité de Direction N° 3 du 13 mai 2026

DELIBERATION N° 2

Election du Président du Comité de Direction

Madame Jacqueline GABANT, doyenne de l'Assemblée, rappelle les statuts de l'OTCC prévoyant l'élection du Président du Comité de Direction.

« Conformément à l'article R.133-5 du code du tourisme, le Comité de Direction élit un président et deux vice-présidents parmi ses membres. Ils sont élus pour la durée de leur mandat.

L'élection a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Le point d'ordre du jour du Comité de Direction au cours duquel a lieu l'élection du Président est présidé par le doyen d'âge. Le Président est élu parmi les membres du collège des Elus. »

1 candidature a été enregistrée : Madame Marjorie ELOY

Il est demandé aux membres du Comité de Direction de voter l'élection du Président du Comité de Direction.

Madame Marjorie ELOY remercie l'ensemble des membres pour cette élection qu'elle a déjà mené ces deux dernières années. Elle rappelle son intérêt particulier pour le développement du tourisme sur le territoire et la chance d'avoir un territoire à multiples facettes :

- *Le tourisme d'Affaires que le territoire souhaite développer en raison d'un potentiel multi économique, et avec des retombées indirectes, les professionnels reviennent ultérieurement pour du tourisme de loisirs.*
- *Le tourisme de mémoire avec encore un grand potentiel. Il se développe de plus en plus grâce à l'intérêt de la presse et des individuels.*
- *Le tourisme de nature avec le Grand Site de France, les plages, la Vélomaritime, etc.*

Une hausse de l'attractivité est allée de pair avec une hausse de la fréquentation observée ces dernières années sur tout le territoire.

A la demande unanime des membres de l'assemblée, il est procédé au vote à main levée.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Comité de Direction :

- **Elit Madame Marjorie ELOY, Présidente du Comité de Direction de l'EPIC OTCC LE KURSAAL.**

14 VOIX POUR

Séance du Comité de Direction N° 3 du 13 mai 2026

DELIBERATION N° 3

Election des deux vice-présidents du Comité de Direction

La Présidente, Madame Marjorie ELOY, rappelle les statuts de l'OTCC prévoyant l'élection du Président du Comité de Direction.

« Conformément à l'article R.133-5 du code du tourisme, le Comité de Direction élit un président et deux vice-présidents parmi ses membres. Ils sont élus pour la durée de leur mandat.

L'élection a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu. »

2 candidatures enregistrées : Monsieur Bertrand RINGOT et Madame Elodie GARREAU.

Il est demandé aux membres du Comité de Direction de voter l'élection des deux vice-Présidents du Comité de Direction.

Suite à son élection, Madame Elodie GARREAU remercie les membres du Comité de Direction pour la confiance accordée. Elle soulève la volonté commune de faire rayonner le territoire avec l'ensemble des élus et des communes de la Communauté Urbaine de Dunkerque.

Madame Marjorie ELOY félicite les deux vice-présidents pour leur élection.

A la demande unanime des membres de l'assemblée, il est procédé au vote à main levée.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Comité de Direction :

- **Elit Monsieur Bertrand RINGOT et Madame Elodie GARREAU, vice-présidents du Comité de Direction.**

14 VOIX POUR

Séance du Comité de Direction N° 3 du 13 mai 2026

DELIBERATION N° 4

Délégation au Directeur Administratif et Financier de l'EPIC OTCC – LE KURSAAL

Le Président, eu égard à la vacance actuelle du poste de directeur de l'Office, propose de donner délégation au Directeur Administratif et Financier, le temps de l'intérim, pour les attributions relevant statutairement du directeur en vue d'assurer la continuité du service public.

Conformément aux statuts de la régie et au code général des collectivités territoriales, le directeur assure, sous l'autorité et le contrôle du Président du Comité de Direction, le fonctionnement de la régie.

A cet effet,

- Il prend les mesures nécessaires à l'exécution des décisions du Comité de Direction,
- Il exerce la direction de l'ensemble des services, sous réserve des dispositions concernant le comptable,
- Il recrute et licencie le personnel nécessaire dans la limite des inscriptions budgétaires,
- Il prépare le budget de la régie qui fait ensuite l'objet d'une délibération du Comité de Direction,
- Il est l'ordonnateur de la régie et, à ce titre, prescrit l'exécution des recettes et des dépenses,
- Il passe, en exécution des décisions du Comité de Direction, tous actes, contrats et marchés et pourra prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs modifications, lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- Il intente au nom de la régie les actions en justice et défend la régie dans les actions intentées contre elle,
- Il peut faire tous actes conservatoires des droits de la régie,

Dès la prise d'effet de l'acte de nomination du nouveau Directeur, les attributions listées ci-dessus lui seront de plein droit déléguées.

Il est demandé aux membres du Comité de Direction de voter la délégation par intérim susmentionnée au Directeur Administratif et Financier de l'EPIC OTCC LE KURSAAL, Monsieur David DELAGOUTTIERE.

Après avoir entendu l'exposé de Madame Marjorie ELOY, Présidente, après en avoir délibéré,

A l'unanimité, le Comité de Direction :

- **Valide la délégation de signature susmentionnée donnée à Monsieur David DELAGOUTTIERE, Directeur Administratif et Financier de l'EPIC OTCC LE KURSAAL.**

14 VOIX POUR

Séance du Comité de Direction N° 3 du 13 mai 2026

DELIBERATION N° 5

Délégation de signatures à la responsable RH de l'EPIC OTCC – LE KURSAAL

Madame Marjorie ELOY, Présidente, informe la Comité de Direction du départ de la directrice Madame TALEUX-GRISOT à compter du 10 mai 2026.

Considérant la nécessité de permettre le fonctionnement administratif, financier et organisationnel de l'EPIC OTCC – LE KURSAAL, la Présidente propose de donner la délégation de signatures à la Responsable RH, Madame Séverine MARTEEL.

La délégation porte pour tout acte concernant le secteur des ressources humaines de l'EPIC OTCC – LE KURSAAL.

Cette délégation est donnée sous responsabilité et contrôle de la Présidente.

Il est demandé aux membres du Comité de Direction de voter la délégation de signature susmentionnées à la Responsable RH de l'EPIC OTCC LE KURSAAL, Madame Séverine MARTEEL.

Après avoir entendu l'exposé de Madame Marjorie ELOY, Présidente, après en avoir délibéré,

A l'unanimité, le Comité de Direction :

- **Valide la délégation de signature susmentionnée donnée à Madame Séverine MARTEEL, responsable RH de l'EPIC OTCC LE KURSAAL.**

14 VOIX POUR

Séance du Comité de Direction
EPIC OTCC Palais des Congrès Le Kursaal de Dunkerque
Du 13 mai 2026

LISTE DES DECISIONS

Décisions prises par la directrice de l'EPIC OTCC – Palais des Congrès Le Kursaal en vertu de la délégation de pouvoirs donnée par délibération en date du 8 décembre 2023 et portées à la connaissance des membres du Comité de Direction.

- **Décision 01/2026** : Nomination sous-régisseur des sous-régies Boutiques, prestations, montées Beffroi et kiosques :
 - Marie ALLAYS (11/03/2026 – 31/12/2026)
 - Marie-Ange ETENNA (11/03/2026 – 30/09/2026)

- **Décision 02/2026** : Nomination sous-régisseurs saisonniers des sous-régies Boutiques, prestations, montées Beffroi, kiosques :
 - Emma LEMAITRE (04/04/2026 – 30/05/2026)
 - Jade OVAL (03/04/2026 – 03/05/2026)
 - Emmanuelle MAHIEUX (07/04/2026 - 31/05/2026)

Madame Marjorie ELOY, Présidente, informe que le prochain Comité de Direction se tiendra au mois de juin.

Aucune observation n'est formulée.

Plus aucune question n'étant posée, l'ordre du jour étant épuisé, la séance du Comité de Direction se termine à 18h15.